



**Chaire Desjardins
en développement
des petites collectivités**

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

**Synthèse commentée des faits saillants de l'étude :
Perspectives de l'évolution économique
et stratégique de développement pour la
MRC Rouyn-Noranda**

Par
Pierre Sauvé



**Synthèse commentée des faits
saillants de l'étude :
Perspectives de l'évolution
économique et stratégies
de développement pour
la MRC Rouyn-Noranda**

Par : Pierre Sauvé

Août 2001

Éditeur :

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Case postale 700
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
(819)762-0971, poste 2394

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Août 2001

ISBN-2-920849-56-5

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, est interdite, à moins d'une autorisation expresse de l'éditeur.

Le contenu de cette publication n'engage que son auteur.

AVANT-PROPOS

Ce document présente la synthèse commentée des faits saillants d'une recherche confiée à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, par l'organisme Club défi-emploi de Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue.

Nous tenons à remercier madame Chantale Thiboutot qui a travaillé à titre d'agente de recherche dans le cadre de ce mandat et madame Danielle L. Goulet, agente de recherche à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, qui a effectué la réécriture du présent document.

L'ensemble des données ayant servi à l'élaboration de cette étude provient des rapports réguliers de Statistique Canada (voir bibliographie), en ce qui concerne les données relatives au Québec, et de commandes spéciales placées auprès du même organisme, en ce qui concerne les données relatives à l'Abitibi-Témiscamingue et à la MRC de Rouyn-Noranda. Enfin, les données sur la population active proviennent des banques de données du Bureau régional de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) de Rouyn-Noranda.

TABLE des MATIÈRES

Avant-propos.....	i
Liste des figures et des tableaux.....	iii
1) Introduction.....	1
2) Portrait général.....	1
3) Secteur primaire	3
a) L'industrie des mines.....	4
b) L'industrie agricole.....	5
c) L'industrie de la forêt.....	7
d) <i>Conclusion</i> et pistes de développement.....	8
4) Secteur secondaire	11
5) Le secteur tertiaire.....	17
6) Conclusion.....	24
7) Bibliographie.....	27

Liste des figures et des tableaux

<u>FIGURES</u>	<u>Page</u>
Figure 1 Comparaison inter-sectorielle de la population active (1998).....	2
Figure 2 Répartition de la population active du secteur primaire (1998).....	4
Figure 3 Répartition de la population active du secteur secondaire (1998).....	12
Figure 4 Répartition de la population active du secteur tertiaire (1998).....	17
 <u>TABLEAUX</u>	
Tableau 1 Synthèse-Secteur primaire.....	10
Tableau 2 Comparaison des variations entre 1986-1996, par CTI-Secteur secondaire.....	14
Tableau 3 Synthèse-Secteur secondaire.....	16
Tableau 4 Comparaison des variations par CTI-Secteur tertiaire.....	18
Tableau 5 Synthèse-Secteur tertiaire.....	23

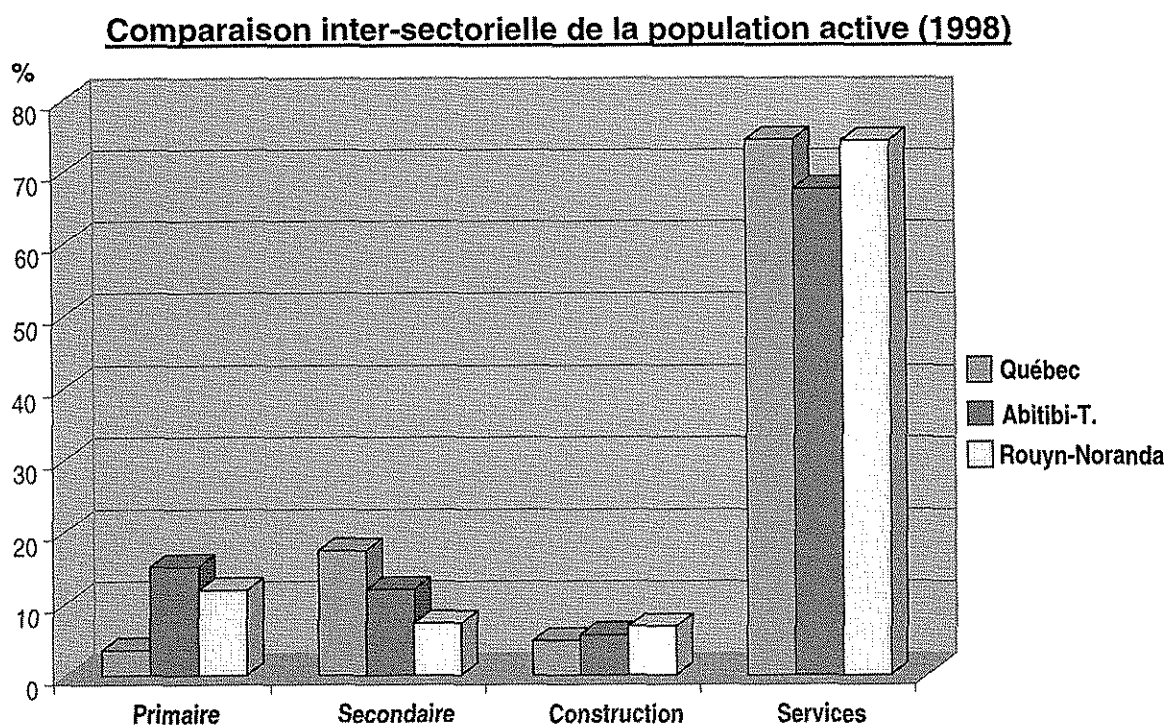
1) Introduction

Le but de la présente synthèse est de proposer des pistes additionnelles en regard du développement économique du Rouyn-Noranda régional, tout en tenant compte des caractéristiques du milieu ainsi que des réalisations économiques actuelles. Il ne s'agit donc pas d'identifier des solutions gagnantes, mais plutôt de proposer ou d'autres secteurs d'activités, ou une vision nouvelle propice à l'émergence d'une économie moins captive de l'exploitation des ressources naturelles, ou, encore, de tirer parti de l'historique économique de la région.

2) Portrait général

Présentement, l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue est faiblement diversifiée, puisqu'elle est largement dépendante de l'exportation de ses matières premières et, par conséquent, de l'impact de la conjoncture économique internationale reliée à la demande pour ses produits. À cet effet, la Figure 1 illustre le poids relatif important du secteur primaire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et dans la région de Rouyn-Noranda, comparativement à l'ensemble du Québec. Ainsi, la répartition de la population active démontre que, dans la Municipalité de comté (MRC) de Rouyn-Noranda, 11,7 % des emplois proviennent du secteur primaire, comparativement à 3,5 % dans l'ensemble du Québec. Cette prédominance du secteur primaire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue démontre une proportion plus faible d'industries de transformation en région et, encore plus, dans le Rouyn-Noranda régional. Par ailleurs, selon toute proportion gardée, il semble y avoir un pourcentage plus élevé de la population active travaillant dans le secteur de la construction, dans la région de Rouyn-Noranda, qu'ailleurs en province. Ce phénomène peut toutefois s'expliquer par la contribution des métiers de la construction à l'industrie minière. Enfin, en ce qui concerne les industries de services, les entreprises de la région de Rouyn-Noranda semblent offrir un niveau d'emploi similaire à ce qu'on retrouve ailleurs au Québec.

Figure 1



Source : Développement des ressources humaines Canada, compilation spéciale.

La plupart des villes de la région sont souvent monoindustrielles, ce qui n'est cependant pas le cas pour la ville de Rouyn-Noranda. Par contre, l'impact et l'influence de la multinationale *Minéraux Noranda* sur le développement économique de cette ville se font toujours sentir. Encore aujourd'hui, la perception du succès ou de l'échec d'un projet est souvent dépendante de la force du lien d'affaires, direct ou indirect, que les promoteurs tissent avec cette entreprise. Cette notion laisse croire que le dynamisme d'affaires perçu à Rouyn-Noranda et dans ses environs peut mieux se définir par un profil « d'opérateur » ou de « gestionnaire », plutôt que par un profil « d'entrepreneur ».

Sans être alarmiste, il faut reconnaître que, historiquement, la moyenne générale du taux de chômage a toujours été plus élevée en région et à Rouyn-Noranda que dans l'ensemble du Québec. De plus, la population de la région a augmenté de 9 % au cours

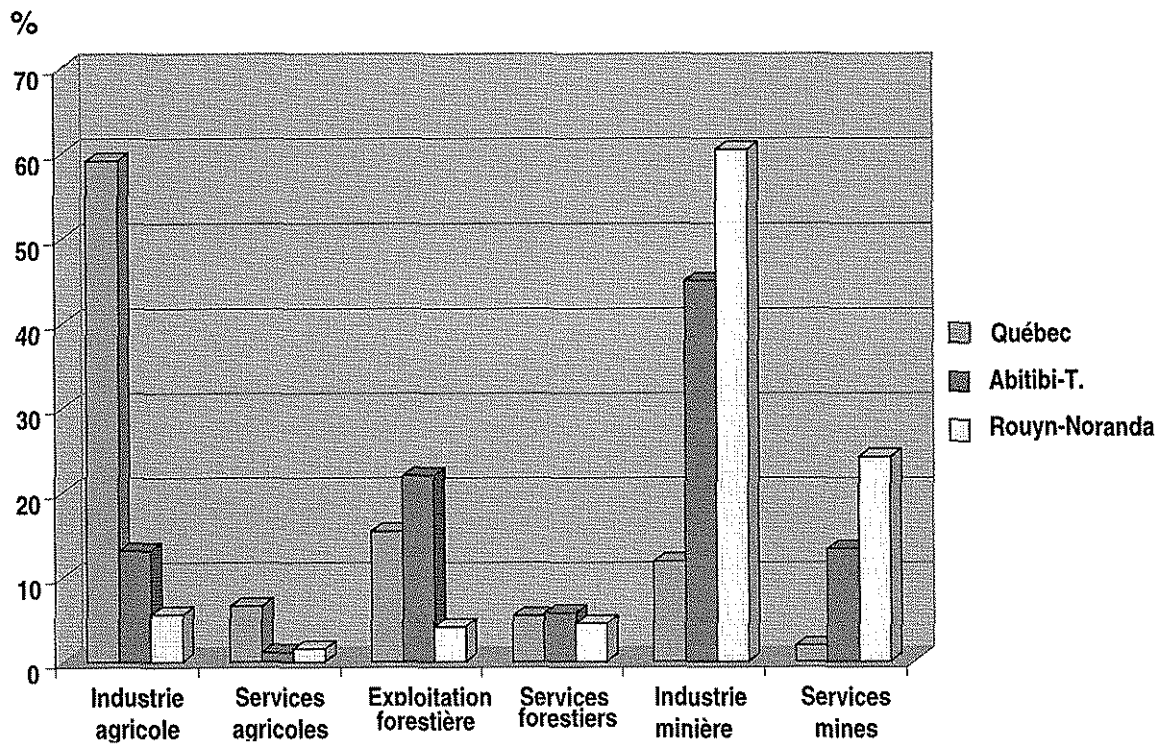
des vingt dernières années, comparativement à une augmentation de 14,5 % dans l'ensemble du Québec, soulignant « l'attractivité » des grandes agglomérations au détriment des régions ressources, comme celle de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce phénomène semble s'être accentué au cours des dernières années. En effet, les récentes études démographiques et statistiques laissent entrevoir une paupérisation de la population de la région au bénéfice des grands centres, en l'occurrence Montréal et Toronto. Ainsi, si la tendance se maintient et rien ne vient bouleverser les modèles prévisionnels de l'Institut de la Statistique du Québec, la région connaîtra une diminution de sa population de l'ordre de 8 %, au cours des 25 prochaines années.

3) Secteur primaire

Tel que susmentionné, l'économie de la région est étroitement liée à l'activité des industries minière, forestière et agricole. Toutefois, depuis les dix dernières années, globalement, la proportion de la population active dans ces secteurs en Abitibi-Témiscamingue est à la baisse, comparativement à la population active de ces mêmes secteurs dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, en comparant la répartition de la population active du secteur primaire dans la région et dans l'ensemble du Québec, il est intéressant de noter l'importance relative inverse des secteurs « agriculture » et « mines » (Figure 2). Plus encore, en ce qui concerne la MRC, près de 85 % de la main-d'œuvre active dans le secteur primaire est regroupée dans la section « mines », alors qu'elle atteint 13,6 % dans l'ensemble du Québec. Enfin, la section « agriculture » compte 65,6 % de la population active du secteur primaire, dans l'ensemble du Québec, comparativement à 7 % dans la MRC. En ce qui concerne le secteur primaire, une autre différence significative distingue la MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, alors que l'ensemble du Québec occupe 20,8 % des travailleurs en exploitation et services forestiers, seulement 8,5 % de ces travailleurs sont actifs dans le territoire de la MRC.

Figure 2
Répartition de la population active du secteur primaire



Source : Développement des ressources humaines Canada, compilation spéciale.

a) L'industrie des mines

Bien que, en Abitibi-Témiscamingue, les plans de colonisation du début du siècle misaient avant tout sur l'industrie agricole, c'est l'industrie minière qui est, depuis ce temps, au centre de l'activité économique du Rouyn-Noranda régional. En guise de comparaison, plus de 7 % de la population active totale de la MRC joue un rôle dans l'industrie minière, comparativement à seulement 0,41 % dans l'ensemble du Québec. Toutefois, entre 1993 et 1996, notons que les investissements miniers au Québec ont augmenté de façon très notable, soit de 66 %, alors qu'ils accusaient une diminution de 10 % en Abitibi-Témiscamingue.

Ce secteur industriel a été, jusqu'à maintenant, le poumon économique de la région. Cependant, nous constatons, récemment, que les investissements financiers reliés à ce secteur se font le plus souvent ailleurs en province ou même dans d'autres

pays, ce qui laisse entrevoir des années sombres en regard de l'exploitation minière en région. De plus, les investissements reliés à l'exploitation et à la mise en valeur hors d'un site minier ont connu, entre 1997 et 1999, une diminution radicale de 21,2 %¹. Considérant qu'il peut s'écouler de cinq à dix ans² entre la découverte d'une mine et sa mise en production, cette situation risque de mettre en péril le renouvellement des réserves exploitables en région. Cependant, l'expérience acquise dans le secteur minier est considérable et il y aurait avantage à penser en termes d'exploitation de cette expérience plutôt que de se limiter à une exploitation des ressources. Ainsi, dorénavant, la région pourrait miser sur l'exportation de savoir plutôt qu'exclusivement sur l'exportation de matières premières.

b) L'industrie agricole

Depuis 1976, le nombre de fermes, tout comme la superficie totale exploitée par ces dernières en Abitibi-Témiscamingue, ont diminué respectivement de 36 % et 14 %. Par contre, il y a eu augmentation de la production générée par ces fermes. Ce phénomène est à l'image de ce qui est observé ailleurs en province, bien que d'une façon moins prononcée, le nombre de fermes ayant diminué de 16 % et la superficie exploitée de 5 %.

Une comparaison rapide des différentes tendances remarquées sur le territoire nous apprend que, généralement, la région de Rouyn-Noranda est constituée à 50 % de fermes de dimension moyenne, alors qu'en Abitibi-Témiscamingue, la tendance laisse entrevoir une légère augmentation des grandes fermes (9 %) au détriment des fermes moyennes (-48 %). Dans l'ensemble du Québec, par contre, l'industrialisation de ce secteur d'activité est de plus en plus évidente, le nombre de grandes fermes ayant augmenté de 170 %.

¹ Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles.

Plus spécifiquement, dans l'ensemble du Québec, le nombre de fermes produisant du canola et de l'orge s'est accru, alors que ce type de culture enregistrait des baisses substantielles en Abitibi-Témiscamingue. Pourtant, selon le ministère de l'Agriculture, le canola s'adapterait parfaitement au climat de la région. Ainsi, avec respectivement 76 % et 86 % des cultures en région et dans la MRC, on retrouve le foin, qui est le type de culture majoritairement et pratiquement exclusivement exploité, comparativement à 47 % dans l'ensemble du Québec. Malgré les besoins générés par l'élevage en région, il serait pertinent de s'interroger sur ce choix quasi exclusif de la culture du foin en Abitibi-Témiscamingue. La superficie et la qualité des terres exploitables en région permettraient des cultures à valeur ajoutée³ beaucoup plus importante, ce qui pourrait contribuer à rehausser l'apport économique de cette activité en région.

En ce qui concerne l'élevage, on remarque, en moyenne, une densité de troupeaux plus importante en région que dans l'ensemble du Québec, principalement en ce qui concerne l'élevage des bovins et des veaux, ainsi que l'élevage des agneaux et des moutons. Par contre, il faut souligner que ce résultat est influencé par l'énorme disparité des fermes d'élevage sur le territoire de la MRC. En fait, les quelques méga-élevages (par exemple, une ferme de Mont-Brun comptant plus de 800 têtes) entraînent cette moyenne vers le haut alors que, en réalité, les petites fermes (environ 10 têtes) sont plus représentatives de ce type d'élevage en région. Enfin, bien que l'élevage de poules et de poulets ait subi une augmentation importante ces dernières années en région, cet élevage reste bien en deçà du niveau provincial.

Règle générale, excluant les quelques intervenants majeurs dans ce secteur, l'agriculture en région reste sous-exploitée, et ce, malgré les apparences, les

² Gélinas, Gratien, Portrait minier de l'Abitibi-Témiscamingue, Conférence donnée à Val-d'Or, en Abitibi-Témiscamingue, le 7 octobre 1996.

³ Un récent reportage de l'émission « Découverte » de Radio-Canada (septembre 1999) dévoilait qu'il était possible de cultiver du « panic érigé » en lieu et place du maïs pour la fabrication d'éthanol. Malheureusement, une vérification auprès de la direction régionale du ministère de l'Agriculture rapporte que le climat de l'Abitibi-Témiscamingue ne permettrait pas ce type de culture. Toutefois, nous dit-on, des recherches nous permettraient peut-être d'identifier un autre type de culture qui pourrait répondre aux mêmes attributs.

entrepreneurs se suffisant souvent du minimum vital⁴. La grande superficie des terres, l'assurance-stabilisation, les fermiers à temps partiel ou l'absence d'infrastructures de production et de transformation adéquates sur le territoire sont autant de facteurs qui freinent l'exploitation efficiente des entreprises agricoles. Toutefois, à une époque où la population mondiale s'insurge contre les aliments modifiés génétiquement ou contre l'utilisation démesurée de produits chimiques utilisés dans la production d'aliments, et compte tenu de la qualité et de la richesse des terres dédiées à l'agriculture, la région aurait tout avantage à encourager autant la culture que l'élevage biologique.

c) L'industrie de la forêt

Ce domaine d'activité compte pour bien peu dans le poids économique de la MRC. En effet, la très grande majorité des entreprises opérant dans ce secteur sont très petites (moins de cinq employés). De plus, elles sont souvent appelées à intervenir à l'extérieur du territoire du Rouyn-Noranda régional.

Notons que l'industrie de l'exploitation forestière et celle des services forestiers en Abitibi-Témiscamingue ont connu, entre 1996 et 1998, une croissance du nombre de leurs établissements, connaissant des hausses respectives de 12,8 % et de 38,2 %. Pour ce qui est de la MRC, ces augmentations atteignent 20 % et 250 %. Soulignons cependant que ces chiffres concernent des augmentations absolues relativement faibles, puisque le nombre d'entreprises de services forestiers est passé de quatre, en 1996, à quatorze, en 1998. Précisons aussi que, de façon générale, l'industrie de l'exploitation forestière est constituée d'un plus grand nombre d'entreprises et de travailleurs que l'industrie des services forestiers. Par ailleurs, 75 % des entreprises d'exploitation forestière et 68 % des entreprises de services forestiers comptaient moins de cinq employés.

⁴ À titre d'exemple, à priori une mesure incitative, « l'assurance-stabilisation » offert aux producteurs aurait comme effet pervers d'encourager une majorité d'entre eux à se satisfaire du minimum.

L'étude des perspectives de l'industrie de la forêt, dans la MRC de Rouyn-Noranda, ne doit pas se limiter à l'employabilité des sous-secteurs de l'exploitation et des services forestiers. Premièrement, il faut s'intéresser aux spécificités des ressources ligneuses présentes sur le territoire, en l'occurrence le tremble et, deuxièmement, à l'utilisation polyvalente de cette forêt. L'entreprise Temlam, au Témiscamingue, a démontré que le tremble est une ressource ligneuse intéressante pour certaines industries de transformation. Enfin, sur un territoire où se côtoient activités touristiques et activités industrielles, il devient important, voir primordial, d'assurer un équilibre entre la forêt comme milieu de vie et la forêt comme potentiel de coupe.

d) Conclusion et pistes de développement

Fer de lance de l'économie régionale depuis toujours, le secteur primaire connaît récemment des ratés importants. La mondialisation des marchés et la libéralisation des échanges économiques rendent la structure économique témiscabitiébienne vulnérable à toute perturbation mondiale. Historiquement, l'exploitation des ressources naturelles a généralement été effectuée par de très grosses entreprises soumises à la loi de la concurrence mondiale et à la pression de leurs actionnaires. L'Abitibi-Témiscamingue subit les conséquences de cette situation. Déjà, un certain nombre de postes clés et décisionnels ne sont plus localisés en région, et l'Abitibi-Témiscamingue a bien peu de pouvoir sur les orientations stratégiques de ces entreprises. De surcroît, comme il sera possible de le constater dans la section suivante, la transformation des ressources se fait rarement sur le territoire où elles sont exploitées.

Par contre, pendant toutes ces années de relative paix économique, les travailleurs de la région ont profité et appris de l'expérience acquise auprès de ces grandes entreprises. Aujourd'hui, la région ne doit surtout pas « tourner le dos » à ces industries mais, au contraire, elle doit capitaliser sur les connaissances acquises et développer de nouveaux produits ou services en relation avec ces industries.

Les entrepreneurs de la région devront exploiter leur entreprise en fonction du marché mondial, à tout le moins national, plutôt que de se limiter au marché local. Pour ce faire, nos entreprises, quel que soit leur domaine d'intervention, devront se tourner vers une gestion de type industriel plutôt que de type artisanal. Il faut donc dépasser la notion que la réussite d'une entreprise locale dépend strictement de ses liens avec une multinationale. Il faut plutôt chercher à développer l'entreprise en fonction de l'expérience acquise tout en tenant compte d'un marché beaucoup plus vaste.

Le tableau suivant présente la synthèse des propos susmentionnés en regard du secteur primaire.

Tableau 1
Synthèse – Secteur primaire

SECTEUR PRIMAIRE	
Négatif	Positif

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Impuissance devant les grandes entreprises • Épuisement/éloignement des ressources naturelles • Développement économique limité en région • Centralisation du pouvoir de décision ou d'influence à l'extérieur de la région | <ul style="list-style-type: none"> • Développement de compétences • Connaissance du secteur industriel • Possibilité d'exploiter des créneaux associés à l'exploitation de ressources naturelles • Possibilité d'exporter le savoir • Terrain propice à la recherche et au développement |
|--|---|

PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Profiter du réseau de connaissances et de compétences pour développer de nouveaux produits/services exportables
- Se servir des infrastructures en place pour effectuer de la recherche et du développement appropriés au climat ou au contexte socio-économique de la région
- Prendre le contrôle des ressources, afin de réaliser une exploitation intégrée

EXEMPLES DE DÉVELOPPEMENT

- Mines : Augmentation de l'exploration
Élargissement de la base de recherche de minerais
- Agriculture : Intensification de la culture et de l'élevage biologique
Augmentation de la culture à valeur ajoutée
Industrialisation ou intégration des activités liées à l'agriculture
- Forêt : Utilisation rationnelle de la ressource (selon les spécificités)
Exploitation forestière jumelant la forêt habitée

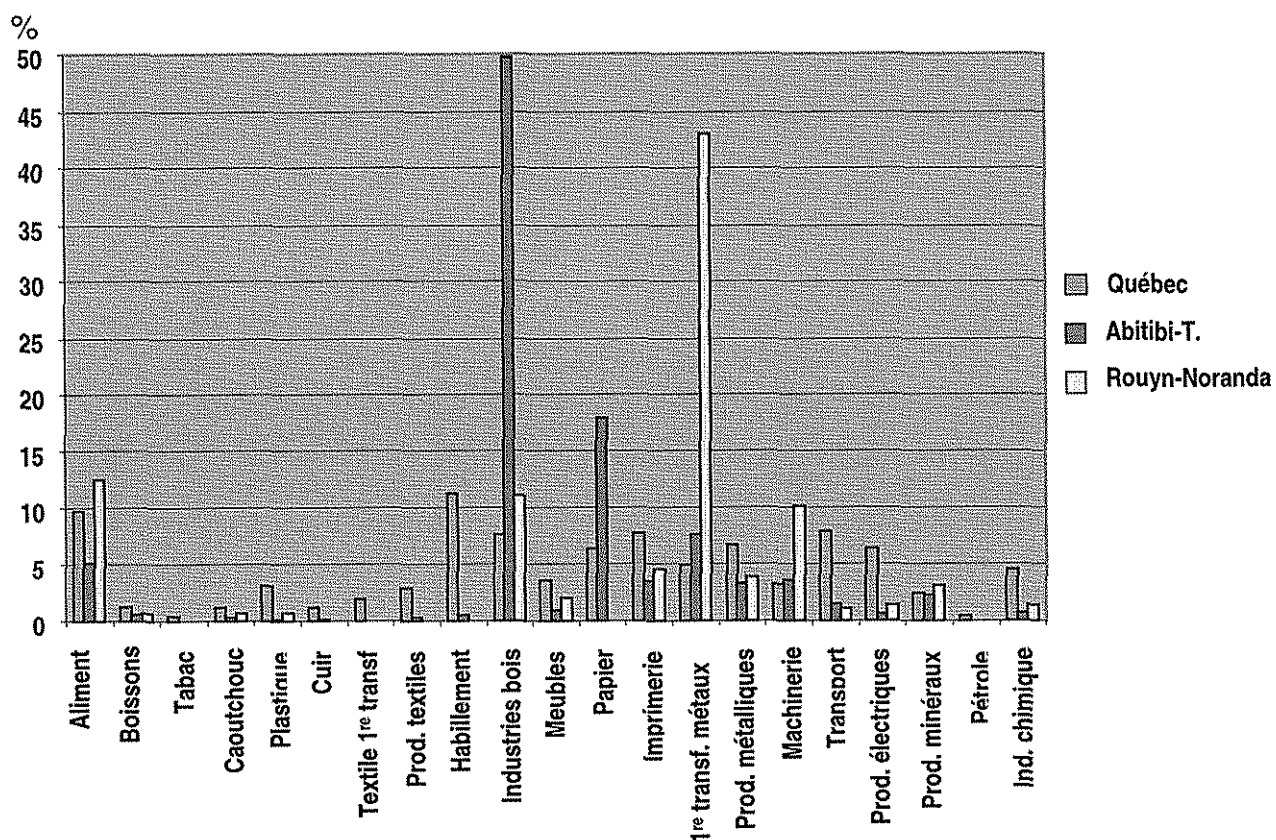
4) Secteur secondaire

En 1998, le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue comptait 282 entreprises constituant le secteur secondaire. La principale industrie de transformation de ce secteur d'activité était l'industrie du bois, avec 72 établissements. C'est aussi ce secteur industriel qui a connu la plus forte augmentation du nombre d'établissements, entre 1996 et 1998. En ce qui concerne la MRC de Rouyn-Noranda, l'activité économique se concentre sur la « première transformation des métaux »⁵, caractérisée par l'entreprise *Noranda Fonderie Horne*. À l'encontre de cette dernière, il faut cependant souligner que plus de 50 % de l'ensemble des entreprises du secteur secondaire en région employaient moins de cinq personnes chacune.

⁵ Selon la typologie utilisée par Statistique Canada.

Figure 3

Répartition de la population active du secteur secondaire (1998)



Source : Développement des ressources humaines Canada, compilations spéciales.

En terme de performance relative, dans la région de Rouyn-Noranda, les industries des aliments, du bois, de la première transformation des métaux, de la machinerie et des produits minéraux non métalliques occupent un pourcentage plus élevé de la population active, comparativement à la performance dans l'ensemble du Québec (Figure 3).

Sur l'ensemble des exportations manufacturières effectuées au Québec en 1995, celles correspondant aux entreprises de transformation en l'Abitibi-Témiscamingue ne

représentaient que 1,8 %. En ce qui concerne les exportations manufacturières, l'Abitibi-Témiscamingue se classe 13^e sur les 17 régions administratives du Québec, mais 2^e en ce qui concerne l'industrie du bois.

De façon plus précise, le Tableau 2 présente une analyse comparative, pour les années 1986 à 1996, entre les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de Rouyn-Noranda et de l'ensemble du Québec, de l'évolution de la performance économique des différents secteurs d'activité des entreprises manufacturières. Soulignons qu'une première tendance lourde semble vouloir se dessiner : alors que nous remarquons des hausses sur le plan de la « valeur ajoutée » et de la « valeur des livraisons », notons que la « population active » diminue. Les tendances des employeurs à rationaliser leurs opérations, à optimiser leur processus de fabrication ou encore à spécialiser leur production, afin de rencontrer les exigences des créneaux à haut rendement, représentent des explications probables de ces phénomènes. Quoiqu'il en soit, la situation de l'Abitibi-Témiscamingue, particulièrement celle de la région de Rouyn-Noranda, n'est pas très positive en ce qui concerne les activités manufacturières.

Exception faite des secteurs « imprimerie, édition et industries connexes », « métaux de première transformation », « machinerie », « produits électriques » et « produits chimiques », où la région de Rouyn-Noranda se distingue en présentant une augmentation relative de la population active, supérieure à celle de l'échelle du Québec, tous les autres secteurs sont défavorisés comparativement aux variations québécoises. Par ailleurs, pour des raisons de confidentialité des données, il nous a été impossible d'obtenir le portrait économique juste de la MRC de Rouyn-Noranda. Cependant, à l'échelle québécoise, plusieurs de ces secteurs affichent une forte croissance, démontrant souvent une variation de plus de 100 % d'augmentation sur dix ans. N'ayant pour seule mesure que la population active, il semble pertinent de s'interroger sérieusement sur les variations intrinsèques réelles de ces secteurs d'activités dans notre région.

Tableau 2

COMPARAISON DES VARIATIONS ENTRE 1986-1996, PAR CTI – SECTEUR SECONDAIRE						
SECTEURS D'ACTIVITÉ	ROUYN-NORANDA		ABITIBI-T.		QUÉBEC	
	Pop. active ¹	Val. prod. ²	Pop. active	Val. prod.	Pop. active	Val. prod.
Aliments	↘	n.a.	↗	n.a.	→	↗
Boissons	↘		↗	n.a.	↘	↗
Tabac	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	↘	↗
Caoutchouc	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	↗	↗
Plastique	↘	n.a.	↗	n.a.	↗	↑
Cuir	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	↘	↗
Textile 1 ^{re} transf.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	↘	→
Textiles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	↘	↗
Habillement	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	↘	↑
Bois	↗	n.a.	↗	↑	↗	↑
Meubles	→	n.a.	↘	n.a.	↘	↑
Papier	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	↘	↑
Imprimerie et édition	↗	n.a.	↘	↑	→	↑
Métaux 1 ^{re} transf.	↗	n.a.	→	n.a.	→	↑
Produits métalliques	↗	n.a.	↗	↑	↗	↑
Machinerie	↑	n.a.	↗	n.a.	↗	↑
Matériel de transport	→	n.a.	→	n.a.	↗	↑
Produits électriques	↗	n.a.	↗	n.a.	→	↑
Produits minéraux non métalliques	→	n.a.	↗	n.a.	↘	↑
Pétrole et charbon	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	↘	↗
Produits chimiques	↗	n.a.	→	n.a.	↘	↑

1. Population active;

2. Valeur de la production

↑ augmentation de plus de 100 %; ↗ augmentation de moins de 99 %; ↘ diminution; → changement peu significatif.
n.a. : incapacité d'obtenir des données; s.o. : sans objet.

Source : DRHC, compilation spéciale; Statistique Canada, compilation spéciale; Statistique Canada, catalogues 31-203 et 31-209.

Les notions de « culture », de « formation » et de « dynamisme économique » allant de pair, il n'est pas surprenant d'obtenir dans la catégorie « machinerie » la plus forte variation (positive) de la population active en région. En effet, l'économie de notre région est fortement axée sur l'exploitation des ressources naturelles, donc en lien direct avec l'utilisation de pièces mécaniques. De plus, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue offre, depuis quelques années, un programme d'entretien mécanique bien perçu en

région. Ce phénomène semble donc bien confirmer la théorie susmentionnée qui associe le développement économique à une formation connexe en région. Une entreprise ne peut croître sans l'apport d'une main-d'œuvre adéquatement formée. Cependant, l'inverse est aussi le cas, à savoir qu'une formation en région, toute aussi adéquate qu'elle puisse être, ne servira à personne sans possibilités d'emploi dans cette même région. Ainsi, il nous faut noter que toute diversification de l'économie régionale devra s'effectuer de pair avec la mise en place de programmes de formation adéquats offerts en région.

Le tableau suivant présente la synthèse des propos susmentionnés en regard du secteur secondaire.

Tableau 3

Synthèse - Secteur secondaire

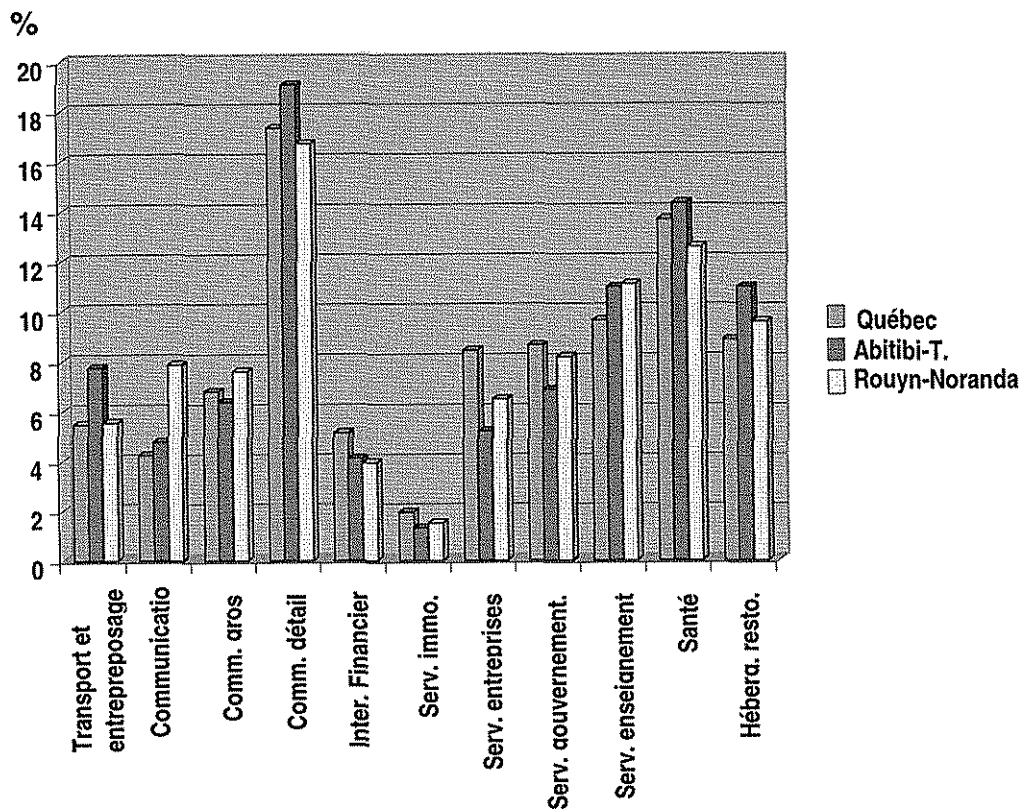
SECTEUR SECONDAIRE	
Négatif	Positif
<ul style="list-style-type: none">• Très peu d'entreprises dans ce secteur d'activité• À l'exception des connaissances liées aux secteurs mines et forêt, peu de ressources techniques compétentes sont disponibles sur le territoire• À la merci des grands centres (Montréal et Toronto)• Le démarrage d'une entreprise de transformation nécessite des investissements importants• Peu de programmes de formation technique de pointe en région• Peu de compétences en recherche et développement accessibles en région• Historiquement, les niveaux de salaires sont élevés en région• Perception de région éloignée• Loin des réseaux	<ul style="list-style-type: none">• Présence sur le territoire d'entreprises manufacturières liées aux champs de compétences de la région (c.-à-d. : mines)• Disponibilité de main-d'œuvre occasionnée par la baisse de l'emploi dans les secteurs traditionnels• Coûts des terrains et des taxes plus faibles que dans les grands centres urbains• Phénomène de mondialisation qui normalise les échanges internationaux
PISTES DE DÉVELOPPEMENT	
<ul style="list-style-type: none">• Créer des entreprises de transformation, selon nos champs de connaissances (mines, forêt et agriculture) dédiées à exporter produit et savoir• Assurer une formation et un support adéquat pour tout autre projet d'entreprise de transformation non lié aux secteurs d'exploitation de ressources naturelles (c.-à-d. : plastique, habillement, etc.)• Voir le développement économique régional en fonction du marché mondial	
EXEMPLES DE DÉVELOPPEMENT	
<ul style="list-style-type: none">• Fabrication d'équipements liés à l'exploitation des ressources naturelles• Deuxième et troisième transformation des ressources en région• Alliances stratégiques visant la commercialisation et l'exportation des produits fabriqués en région	

5) Le secteur tertiaire

En règle générale, dans les pays industrialisés, le secteur tertiaire regroupe à la fois le plus d'entreprises, tout en générant le plus d'activité économique, représenté par le « produit intérieur brut » (PIB). L'Abitibi-Témiscamingue n'y fait pas exception. En effet, à eux seuls, les services occupaient, en 1998, plus de 74 % de la population active à Rouyn-Noranda, comme dans l'ensemble du Québec. En ce qui a trait aux emplois générés, les principaux services sont, dans l'ordre : les commerces de détail, les soins de santé et services sociaux, les services d'enseignement ainsi que les services d'hébergement et de restauration.

Figure 4

Répartition de la population active du secteur tertiaire (1998)



Source : Développement des ressources humaines Canada, compilations spéciales.

De toutes les activités composant l'industrie des services en général, l'industrie des services aux entreprises procure un indicateur fort révélateur de la santé générale de l'économie, puisque, souvent, ces compagnies offrent des services de support aux entreprises de transformation. Ces intervenants de « l'économie du savoir » permettent aux entreprises d'améliorer constamment leur efficience. Or, entre 1996 et 1998, la région, tout comme la MRC de Rouyn-Noranda, affichait une baisse de 9 % du nombre des établissements de services aux entreprises. Par contre, en dix ans, dans ce secteur en particulier, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de Rouyn-Noranda ont vu leur population active augmenter respectivement de plus de 34 % et de 43 %. Chose certaine, ces données nous indiquent que les firmes de services aux entreprises sont à la hausse, malgré la disparition en région des moins performantes, soit par fusion, regroupement ou fermeture.

Tableau 4

COMPARAISON DES VARIATIONS PAR CTI – SECTEUR TERTIAIRE						
SECTEURS D'ACTIVITÉ	ROUYN-NORANDA		ABITIBI-T.		QUÉBEC	
	Pop. active ¹ (86-96)	Nb. établ. ² (96-98)	Pop. active (86-96)	Nb. établ. (96-98)	Pop. active (86-96)	Nb. établ. (96-98)
Transports-entrepasage	↗	→	↗	→	→	→
Communication	↗	↗	↗	↗	↗	↗
Commerce de gros	↗	↗	↗	→	→	→
Commerce de détail	→	↘	↗	→	↗	↘
Inter. Financier	↗	↗	↗	→	↗	↗
Services immobiliers	↗	↗	↗	↗	↗	↗
Services aux entreprises	↗	↘	↗	↘	↗	→
Serv. gouvernementaux	↘	↗	↘	↗	↘	↘
Serv. enseignement	→	↘	→	→	↗	→
Santé et services sociaux	↗	↗	↗	↗	↗	→
Hébergement-restauration	↗	→	↗	↗	↗	→

1. Population active; 2. Valeur de la production
 ↗ augmentation; ↘ diminution; → changement peu significatif.

Sources : DRHC, compilation spéciale; Statistique Canada, compilation spéciale.

Le Tableau 4 présente les tendances des sous-groupes composant le secteur tertiaire, en fonction de la variation du taux de la population active au cours des années 1986 à 1996 et de la variation du nombre d'établissements répertoriés entre les années 1996 et 1998. Or, mis à part quelques différences, comme dans le cas du groupe « commerce de gros », les tendances répertoriées dans la MRC de Rouyn-Noranda sont à peu de chose près les mêmes que celles répertoriées dans l'ensemble du Québec.

Cependant, il est important de souligner que l'industrie des services est généralement à la remorque des industries des secteurs primaire et secondaire, ce qui signifie que la pérennité d'une société ne saurait être assurée par la seule activité économique provenant de l'exploitation d'entreprises de services. Une économie dynamique et florissante entraîne le développement d'une industrie tertiaire, et non le contraire.

À ce sujet, Statistique Canada reconnaît trois types de services : les services dédiés aux consommateurs, les services dédiés aux entreprises et les services gouvernementaux. De cette typologie, les services aux entreprises sont explicitement liés aux secteurs primaire et secondaire, alors que les deux autres types de services suivent ou devancent l'évolution de l'économie en général. Les services gouvernementaux sont principalement tributaires des crédits disponibles, comme c'est présentement le cas dans les domaines de la santé et de l'éducation, pendant que les services aux consommateurs reflètent plus l'état d'esprit de ces derniers. Par conséquent, toute diminution de ce type de services, comme les commerces de détail, par exemple, doit être perçue comme un signe de ralentissement économique. À Rouyn-Noranda, le nombre de commerces, ainsi que le taux de population active dans ce secteur sont légèrement à la baisse, et ce, malgré des heures d'ouvertures plus longues offertes dans plusieurs de ces commerces.

Par contre, une étude⁶ récente pose un regard intéressant sur l'évolution potentielle des commerces de détail en région. Dans cette étude, basée sur l'historique d'achat de biens de consommation en région au cours des dix dernières années, la santé économique de la région est comparée au niveau de ventes au détail. Les résultats statistiques obtenus laissent entrevoir à la fois un effet positif dans les ventes d'aliments et de meubles et un effet négatif dans les ventes de véhicules et de vêtements. Ceci peut se traduire de la façon suivante : plus l'économie est florissante, plus l'achat de véhicules et de vêtements s'effectue à l'extérieur de la région, alors que l'augmentation d'achats de meubles, et plus particulièrement d'achats d'aliments, est directement proportionnelle à l'augmentation du taux d'activités en région.

À la limite, ces résultats suggèrent qu'une augmentation des ventes de biens de consommation en région est directement reliée au ralentissement de l'économie. Inversement, et dans l'éventualité où l'économie régionale s'améliorerait de façon marquée, les consommateurs auraient tendance à effectuer plus d'achats à l'extérieur de la région. Au-delà de l'offre possiblement plus limitée localement, une économie régionale propice favoriserait donc les occasions de voyager, ainsi que l'apport de revenus additionnels afin d'effectuer, lors de ces voyages, des achats de biens de consommation. Par ailleurs, il est fort probable que, dans l'éventualité d'une amélioration marquée de la santé de l'économie régionale, de nouveaux commerces seraient créés afin de répondre à la demande locale, ce qui, dans les circonstances, pourrait réduire la propension actuelle des consommateurs à effectuer ce type d'achats à l'extérieur de la région.

Enfin, au-delà de la typologie suggérée par Statistique Canada, notre étude vise à proposer en parallèle trois autres types de services, soit :

- les services induits ;
- les services moteurs ;
- les services à valeur ajoutée.

⁶ Étude à paraître : « *Le transport de marchandise en Abitibi-Témiscamingue* », ministère des Transports, P. Sauvé, A. Poirier.

Cette nouvelle proposition a l'avantage de segmenter le secteur des services non pas en termes de provenance, mais plutôt en termes de finalité. Ainsi, bien que les commerces de restauration (services) soient principalement dédiés aux consommateurs, les entreprises en font tout autant usage, toute proportion gardée, ce qui représente une difficulté supplémentaire à placer ce type de services dans la catégorie « services aux consommateurs » ou dans la catégorie « services aux entreprises ». Grâce à cette typologie, les services gouvernementaux à saveur économique seraient reconnus comme des « services moteurs », alors que les services gouvernementaux à saveur sociale deviendraient des « services induits ».

Par conséquent, la MRC de Rouyn-Noranda aurait avantage à favoriser l'implantation de firmes de « services à valeur ajoutée ». Ces firmes, à l'instar des entreprises *Technologies Doz* ou *Logicon*, développent une expertise souvent liée à l'exploitation des ressources naturelles et elles deviennent rapidement génératrices d'activités économiques non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour les entreprises avec lesquelles elles travaillent.

En ce qui concerne les « services moteurs », tels les firmes d'ingénierie, d'experts-comptables ou encore les grossistes, ils supportent généralement la santé économique de la région, servant la cause des entreprises en leur apportant une expertise complémentaire et nécessaire à l'amélioration de leur position concurrentielle. Fait à remarquer, la demande pour ce type de services peut aussi bien se faire sentir en cas de ralentissement économique qu'en cas de prospérité économique. En effet, en cas de ralentissement, les entreprises auront recours à certains types de services afin de réduire leurs coûts d'opération. Par contre, en cas de prospérité, les services recherchés seront animés par une volonté d'investir, afin de favoriser une nouvelle expansion. Aussi, la présence en Abitibi-Témiscamingue d'un grossiste, tel l'entreprise *A.D.L.*, rapproche les producteurs régionaux des marchés de consommation et favorise, par le fait même, un meilleur développement de ces derniers.

Enfin, les « services induits » seront directement proportionnels à la santé générale de la région, un peu à l'image de l'interprétation proposée dans le cadre de l'étude à paraître sur le transport de marchandise en Abitibi-Témiscamingue⁷. Ce type de services trouvera son avantage si la santé économique de la région les favorise et il sera à l'image du niveau d'optimisme des consommateurs. Rien ne sert d'encourager l'émergence de nouveaux commerces, si la clientèle n'est pas elle-même disposée à dépenser, à moins, bien sûr, qu'il s'agisse de prendre une position stratégique à long terme.

Le tableau suivant présente la synthèse des propos susmentionnés en regard du secteur tertiaire.

⁷ Ibid.

Tableau 5

Synthèse - Secteur tertiaire

SECTEUR TERTIAIRE	
Négatif	Positif
<ul style="list-style-type: none">• L'importance du marché limite le développement de connaissances sectorielles pointues• Possibilité technique accrue à impartir certains services• Préférence à devenir généraliste plutôt que spécialiste	<ul style="list-style-type: none">• Secteur qui demande généralement peu d'investissement• Souplesse et flexibilité des activités de services
PISTES DE DÉVELOPPEMENT	
<ul style="list-style-type: none">• Se joindre par association, maillage ou alliance stratégique avec d'autres firmes détenant le « savoir » requis• Favoriser le développement des technologies de communications	
EXEMPLES DE DÉVELOPPEMENT	
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser le développement de firmes de services à valeur ajoutée liées à l'exploitation des ressources naturelles• Favoriser l'implantation et l'utilisation des nouvelles technologies dans les firmes de la région• Encourager la création d'un réseau entre les firmes, par secteurs d'activité (mines, forêt, agriculture)• Capitaliser sur la connaissance des particularités d'un environnement régional, afin de développer de nouvelles technologies appropriées à l'exportation ou à l'importation	

6) Conclusion

Depuis quelques années, notre région subit les contrecoups de la compétition mondiale, sur le plan de l'exploitation des ressources. Concernant ces « biens de commodité », la variable déterminante n'est maintenant plus la disponibilité, mais plutôt le prix de revient. À ce chapitre, la région est souvent défavorisée, soit par des coûts d'exploitation élevés et par des coûts d'accès toujours croissants. Par ailleurs, les principaux exploitants de ces ressources naturelles sont souvent des multinationales indifférentes aux problématiques régionales. Notre développement futur doit donc se faire en marge de ces grandes entreprises.

Un diagnostic sommaire nous permet d'identifier certaines particularités qui favoriseraient la région.

L'agro-alimentaire

- Le climat nous permet d'exploiter avantageusement certaines cultures, comme les crucifères (brocoli, chou-fleur, etc.).
- L'utilisation limitée de fongicides et de pesticides en région nous permettrait de développer rapidement des cultures de types biologiques.
- De nouvelles cultures à valeur ajoutée supérieure à celle du foin, tel le « panic érigé », pourraient être envisagées. À défaut, l'augmentation de la culture du canola viserait, mais à moindre mesure, le même objectif.
- Compte tenu de la qualité et de la disponibilité des terres en région, l'industrialisation de ce secteur d'activité s'impose, en vue de créer les infrastructures de production et de transformation indispensables, et afin d'appuyer la reconnaissance de ces entreprises.

Les mines

- Déjà, des entrepreneurs régionaux ont développé des produits liés directement à l'exploitation, pensons au *Sputnik*, au *Blasting Star*, à *Trahan International* ou encore, dans le domaine des services, à *Technologies Doz*. Il faut aider ces entreprises à exporter leurs produits afin d'encourager d'autres entrepreneurs à créer de nouveaux produits ou services reliés à cette industrie.
- Ces dernières années, les budgets consacrés à l'exploration ne cessent de diminuer. Une revitalisation de cette activité s'impose, car elle est à la base même de tout le secteur minier.
- Optimiser l'extraction des ressources secondaires, comme le palladium, ou encore l'exploitation des gisements secondaires.

La forêt

- Le débat sur l'utilisation de la matière ligneuse est loin d'être terminé. Exploitions-nous trop notre ressource? L'utilisons-nous de façon optimale? Les pays scandinaves sont de sérieux concurrents. L'Allemagne, pour sa part, réussit à obtenir un rendement trois fois supérieur à celui de nos entreprises régionales. En construction, le bois d'œuvre est certes un matériau dominant, mais la concurrence de l'acier et du *PVC* (polyvinyle de chlorure) démontre à quel point ce secteur est vulnérable. Pourtant, des tentatives intéressantes de seconde et de troisième transformations sont en émergence dans la MRC de Rouyn-Noranda. Même si, pour l'instant, leur niveau de production est plutôt artisanal, leur potentiel de développement est indéniable.

Les entreprises manufacturières

- La formation et l'émergence de nouvelles entreprises vont de pair. Il est indéniable que ces deux facteurs s'influencent mutuellement. Sans main-d'œuvre qualifiée, il ne saurait y avoir d'entreprises performantes et les entreprises de fort calibre ne s'implanteront pas en région si elles doivent faire face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La région doit rivaliser d'imagination, afin d'augmenter de façon importante la qualification, la formation et la scolarité de ses travailleurs. En ce sens, la formation à distance, la formation par vidéo-conférence ou, encore, la formation en entreprise s'avèrent être des outils innovateurs et performants.
- Les nouvelles technologies, tel *Internet*, nous offrent maintenant la possibilité de devenir voisins virtuels des grands centres. Ainsi, le réseautage n'est plus seulement une affaire régionale, mais plutôt une possibilité à l'international. Les entreprises de la région doivent s'ouvrir à cette nouvelle réalité.

Les entreprises de services

- Le développement de ce secteur passe inexorablement par l'émergence de firmes de services aux entreprises performantes. Malheureusement, la plupart des prestataires de services en région ne bénéficient pas de la masse critique nécessaire, afin de leur permettre de développer une expertise particulière, que ce soit en terme de professionnels disponibles ou de clients potentiels. À moins d'être dans un secteur d'activité connu en région, les prestataires de services auraient avantage, dans un premier temps, à importer le «savoir», plutôt que de tenter de le développer par eux-mêmes, ce qui représenterait une économie de temps considérable.

7) Bibliographie

CRHC Rouyn-Noranda, Banques de données sur la population active.

Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, Sommaire des résultats définitifs concernant les investissements miniers au Québec en 1998, septembre 1999.

Statistique Canada, Compilation spéciale.

Statistique Canada, Catalogue 31-209.

Statistique Canada, Catalogue 31-203.

Statistique Canada, Catalogue 71-529.

Statistique Canada, Catalogue 92-823.

Statistique Canada, Catalogue 94-110.

Statistique Canada, Catalogue 94-802.

Statistique Canada, Catalogue 94-805.

Statistique Canada, Catalogue 94-806.

Statistique Canada, Catalogue 95-186.

Statistique Canada, Classification Type des Industries, 1976, 1980.

Statistique Canada, Recensements 1976, 1986 et 1996.

www.statistique.canada.com





Chaire Desjardins en développement des petites collectivités

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Téléphone : (819) 762-0971 poste 2394
chaire.desjardins@uqat.quebec.ca
www.uqat.quebec.ca

Son histoire :

Fondée en 1993 grâce aux efforts et au soutien financier du Mouvement Desjardins, du Secrétariat au développement des régions du gouvernement du Québec, devenu depuis le ministère des Régions, de la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et de différents partenaires du milieu, la Chaire s'appuie sur une équipe de professeurs-chercheurs de l'UQAT et sur un réseau grandissant de chercheurs et de collaborateurs externes pour mener à bien sa mission.

Sa mission :

Développer par l'intérieur en animant et soutenant les petites communautés dans la prise en charge de leur développement.

Études et recherches

La vitalité sociale, la viabilité économique et la validité politique des petites collectivités constituent les principaux axes de recherche de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.

Enseignement

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités met sur pied et soutient des enseignements et des programmes de formation visant à mieux habiliter les intervenants à intervenir dans les petites collectivités. Elle a organisé, notamment, la première session de l'Université rurale québécoise en août 1997, à Rouyn-Noranda, en Abitibi.

Intervention

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités soutient, encadre et anime les petites collectivités dans la prise en charge de leur développement en s'appuyant sur la capacité d'action des individus au sein de leurs communautés.

